



LA PAIX

POUR LES FRANÇAIS

VISION D'ÉTAT À 5, 10 ET 20 ANS

Synthèse de réorganisation systémique du fonctionnement structurel de la France. Document technique pour la presse



DUBUISSON

Candidat à la Présidentielle 2027

dubuisson2027.fr

UNE VISION CLAIRE

LE CAP NATIONAL

Depuis trop longtemps, l'action publique s'empile au lieu de s'organiser. Les normes se superposent, les guichets se multiplient, les administrations travaillent trop souvent chacune dans leur couloir, les délais s'allongent et les citoyens comme les entreprises subissent une complexité qui finit par coûter plus cher que le service rendu.

La vision portée ici est simple dans son principe et lourde dans son exécution. **Il faut reconstruire l'État comme un système cohérent, lisible, interconnecté, contrôlable et souverain.**

Il ne s'agit pas d'ajouter un programme de plus. Il s'agit de réorganiser la structure même du fonctionnement public français pour que chaque décision nationale puisse produire un effet réel, mesurable et rapide sur le terrain.

La France doit passer d'un État dispersé à un État structuré. Elle doit passer d'une administration de procédures à une administration de résultat.

Elle doit passer d'un pays qui corrige en retard à un pays qui anticipe, trace, contrôle et ajuste.

LE DIAGNOSTIC NATIONAL

Le malaise français vient d'abord d'un désordre de structure. Le pays supporte un empilement fiscal, normatif et administratif qui freine l'initiative productive.

Les entreprises font face à une accumulation de taxes, de prélèvements, de formalités et de règles nationales parfois redondantes avec les cadres européens. Cette complexité abîme la compétitivité, ralentit l'investissement et nourrit le contentieux.

Le coût du travail reste trop lourd dans l'architecture actuelle. Le lien entre effort, revenu net, attractivité économique et capacité de production n'est plus assez clair. Le système ne récompense pas assez directement l'activité, la compétence, le risque et la création de valeur.

La dépense publique souffre d'un problème de rendement. Trop de moyens sont absorbés par les doublons, les circuits lents, les superpositions d'acteurs et les dispositifs partiels.

Le problème n'est pas seulement le niveau de dépense. Le problème est la faible lisibilité du résultat obtenu pour chaque euro engagé.

Le pilotage public est devenu trop fragmenté. La France lance des plans, mais elle ne refond pas assez les systèmes qui doivent les exécuter. L'état reste puissant dans l'annonce, mais trop faible dans l'intégration opérationnelle.

La confiance enfin se dégrade parce que l'action publique n'est pas assez traçable. Un citoyen, une entreprise, un élu local ou un journaliste doit pouvoir suivre les dépenses, les contrats, les retards, les résultats, les corrections et les responsabilités.

LA DOCTRINE DE RÉORGANISATION

La colonne vertébrale du projet est un État système. Chaque grande fonction publique doit disposer d'un point d'entrée clair, d'un responsable identifié, d'un système numérique robuste, d'indicateurs publics, d'un audit indépendant et d'une capacité de correction rapide.

La donnée publique mérite une meilleure gestion. Elle doit être interopérable, protégée et utilisée avec une base juridique claire.

Les administrations doivent se coordonner autour de registres communs, de procédures harmonisées et d'un cadre de sécurité unique.

La simplification ne doit pas être une baisse de contrôle. Elle doit au contraire permettre un meilleur contrôle, parce qu'un système simple est plus facile à suivre, plus difficile à frauder et plus rapide à corriger.

La souveraineté ne se limite pas aux frontières. Elle concerne aussi les données, les serveurs, l'énergie, les flux financiers, les visas, la santé, les entreprises, les métaux stratégiques, les ports, les aéroports, la défense, les Outre-mer et la logistique.



dubuisson2027.fr



Le projet maintient un principe de conformité stricte. Le droit national, la protection des données, les droits de recours, la proportionnalité des mesures, la non-discrimination et le contrôle du juge doivent rester intégrés à chaque réforme.

Un État fort n'est pas un État arbitraire. C'est un État qui agit vite parce que ses règles sont claires, ses systèmes solides et ses responsabilités visibles.

TRAJECTOIRE À 5 ANS

Remettre l'État en ordre de marche

Les 5 premières années doivent installer les fondations. L'État doit réorganiser ses guichets, ses registres, ses plateformes, ses procédures, ses contrôles et ses systèmes d'exécution.

Le premier pilier est la transparence publique.

Chaque contrat public, chaque poste de dépense et chaque achat significatif doit être rendu traçable. L'open data doit devenir la règle. Les plateformes publiques doivent permettre le suivi des contrats, des dépenses, des indicateurs, des retards, des corrections et des audits.

La lutte contre la corruption repose sur un principe simple. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit par la visibilité, la vérification et la sanction.

Le deuxième chantier est la plateforme internationale d'affaires au service de l'export.

La France doit transformer son réseau diplomatique, administratif et économique en outil actif. Les appels d'offres internationaux, les opportunités publiques étrangères, les besoins des bailleurs, les marchés sectoriels et les informations remontées par les ambassades doivent être regroupés, traduits, classés.

Le troisième chantier est la conformité bancaire nationale.

La France doit structurer un département public de soutien à la conformité bancaire, centré sur l'identification client, l'identification entreprise, la lutte contre le blanchiment, la lutte contre les circuits frauduleux et la coopération judiciaire.

Ce dispositif renforce à la fois la crédibilité financière française, la lutte contre la fraude, la sécurité des flux et l'attractivité pour les capitaux propres.

Le quatrième chantier est la réorganisation des mobilités, de l'immatriculation et de l'assurance.

Le projet crée un service Automobile, Navigation et Transports, avec un cadre national unifié d'immatriculation et d'assurance. L'État doit disposer d'un système central capable de vérifier en temps réel la couverture d'assurance, de dialoguer avec les assureurs, les douanes, les autorités maritimes, les autorités fluviales et les systèmes européens.

Le cinquième chantier est la santé administrative.

Le projet prévoit une caisse unique de santé, la fin de la fragmentation régionale et la mise en place d'un rail national reliant prescription, acte, ordonnance, facture et remboursement. La nomenclature est simplifiée. Le système est relié aux professionnels, aux pharmacies, aux médicaments, aux stocks, aux alertes et aux contrôles antifraude.

Le but est de rendre la santé administrative moins lourde, plus sûre et plus rapide, avec le traitement RGPD conforme. Le temps médical doit revenir au soin, pas à la saisie.

Le sixième chantier est l'environnement d'affaires.

Le projet prévoit une refonte du droit des entreprises autour de la SA et de la SAS, avec un parcours simplifié pour les indépendants et une



dubuisson2027.fr



meilleure protection du patrimoine personnel.

La solution doit centraliser les formalités, les actes, les dépôts, les apostilles, les signatures qualifiées, les certificats d'authenticité, les demandes en ligne et le support multilingue.

Le registre des bénéficiaires effectifs est mis à jour sans délai en cas de changement significatif.

Les autorités compétentes gardent un accès intégral et traçable. Les données publiées sont allégées lorsque leur diffusion n'est pas nécessaire à l'information du public.

Le support 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 s'appuie sur des relais Outre-mer pour couvrir les décalages horaires et assurer une continuité de service nationale et internationale.

TRAJECTOIRE À 10 ANS

Construire les infrastructures de puissance

À dix ans, la priorité n'est plus seulement de remettre l'administration en ordre. Il faut installer les infrastructures qui rendent la France moins dépendante et plus compétitive.

Le premier pilier est l'énergie.

Un plan qui prévoit un programme énergétique d'ampleur à l'échelle métropolitaine et des Outre-mer, avec une puissance totale de 46,64 gigawatts ciblé. L'investissement indicatif est de 32 milliards d'euros pour les unités. Les réseaux, le stockage, les autorisations, la sûreté, la concertation et l'intégration environnementale sont traités comme des conditions de réussite.

Cette stratégie cherche à réduire la dépendance énergétique, stabiliser les coûts, sécuriser l'industrie, renforcer les Outre-mer et préparer une capacité d'export à long terme.

Le deuxième pilier est le numérique souverain.

La France doit disposer de hubs de datacenters souverains, dont une partie dans les Outre-mer. Ces infrastructures garantissent l'hébergement des données sensibles, la continuité d'activité,

la cybersécurité, le chiffrement, la sobriété énergétique, la supervision par un centre opérationnel public et la capacité de bascule en cas de crise.

La souveraineté numérique n'est pas un slogan. C'est la capacité de l'État à protéger ses données, à garder ses services essentiels disponibles, à résister aux attaques et à traiter les territoires éloignés comme des maillons du même système national.

Le troisième pilier est la logistique.

Le projet prévoit un réseau national de ferroutage et de hubs multimodaux. Les points d'entrée autoroutiers, les ports, les aéroports, les gares fret, les plateformes intérieures et les corridors prioritaires doivent être reliés par une architecture commune.

Les flux doivent être réservés, suivis, contrôlés, sécurisés et décarbonés. Le manifeste numérique, la billetterie logistique, le screening aux points d'entrée et l'interopérabilité douane, sûreté, rail, air et mer doivent devenir la norme.

Le quatrième pilier est la défense industrielle.

La France doit augmenter ses capacités sur les segments critiques tels que les drones, les munitions, les missiles, les véhicules hybrides, les systèmes cyber et IA, l'aéronautique, la logistique Outre-mer et la formation technique. La logique n'est pas seulement militaire. Elle concerne aussi l'industrie, la formation, l'export, la souveraineté technologique et la capacité de production en crise.

Le cinquième pilier est l'urbanisme bioclimatique.

La France doit adapter ses villes à la chaleur, à l'eau, aux îlots minéraux et aux chocs climatiques. Cette politique n'est pas décorative. Elle vise la baisse de la température urbaine, la réduction des coûts de climatisation, la protection sanitaire, la diminution des sinistres et l'amélioration de l'attractivité des villes.



dubuisson2027.fr

Le sixième pilier est le capital humain productif

La formation, l'alternance, les métiers de la défense, de la santé, du numérique, de l'énergie, de l'industrie, de la cybersécurité et de la logistique deviennent des infrastructures aussi importantes que les routes et les réseaux.

Le but est de faire correspondre la formation nationale aux besoins industriels et souverains du pays.

Le septième pilier est la création de pôles d'excellence.

Un territoire à forte densité institutionnelle et économique est envisagé comme zone d'expérimentation avancée, réunissant sur un périmètre délimité l'ensemble des composantes d'un écosystème de confiance :

Sécurité renforcée, lisibilité fiscale, conformité réglementaire, services bancaires spécialisés, infrastructure douanière, traçabilité des flux stratégiques, certification numérique et offre premium à destination des investisseurs internationaux.

Ce type de configuration territoriale a vocation à constituer un laboratoire de référence, un modèle reproductible articulant souveraineté, attractivité et innovation dans la gestion des actifs sensibles.

Le but n'est pas de créer une enclave coupée du pays. Le but est de tester un modèle d'excellence, puis d'en tirer des standards réutilisables pour d'autres territoires stratégiques.

TRAJECTOIRE À 20 ANS

Faire une France indépendante, solide et simplifiée.

À 20 ans, la France doit disposer d'un appareil public et économique entièrement réorganisé. Le pays doit maîtriser ses données, ses flux, son énergie, son export, ses registres, ses entreprises, ses titres, ses procédures, ses infrastructures critiques, ses capacités industrielles et ses points d'appui ultramarins.

Le résultat attendu est une France plus simple pour la population, plus rapide pour l'entreprise, plus sûre pour les territoires et plus ferme dans la protection de ses intérêts.

À 20 ans, les grandes fonctions publiques doivent être reliées entre elles.

La France de cette trajectoire est une nation où l'État ne se contente plus de produire des normes. Il produit de l'ordre, de la sécurité, de la continuité, de la preuve et de la puissance.

Les Outre-mer au centre de la Nation

Les Outre-mer ne doivent plus être pensés comme des périphéries. Ils sont des points d'appui de la France dans le monde.

Ils donnent à la Nation une présence dans la région des Caraïbes, en Amérique du Sud, dans l'océan Indien, dans le Pacifique et dans l'Atlantique Nord. Ils élargissent la portée stratégique, maritime, énergétique, numérique et logistique de la France.

La vision portée dans est une logique de convergence et de puissance répartie. Les territoires ultramarins doivent disposer de leurs propres capacités énergétiques, numériques, sanitaires, logistiques et formatives, tout en étant pleinement reliés au système national. La première vague d'investissement ultramarin regroupe l'énergie et les smart grids, les hubs logistiques, la santé, l'éducation et le numérique.

Guadeloupe

La Guadeloupe doit devenir un point d'appui français majeur dans la région des Caraïbes.

La priorité est de renforcer l'autonomie énergétique, les réseaux intelligents, les capacités logistiques portuaires et aéroportuaires, la santé de proximité, la formation aux métiers stratégiques et la connexion numérique souveraine.

Le bénéfice pour la Nation est direct. La Guadeloupe devient un hub caraïbe pour les flux, les données, les services essentiels, les entreprises et la présence française régionale.



dubuisson2027.fr

Martinique

La Martinique doit s'inscrire dans le même arc stratégique antillais.

Elle doit être structurée comme une plateforme de continuité territoriale, de logistique, de santé connectée, de services numériques et d'appui régional.

Son rôle national est de renforcer la position française dans la région des Caraïbes, d'assurer la redondance avec la Guadeloupe et de créer une capacité commune sur les flux maritimes, aériens, économiques et administratifs.

Guyane

La Guyane est un territoire continental, frontalier et stratégique. Le programme doit y consolider les smart grids, les hubs logistiques, les infrastructures numériques, les services de santé de proximité, la formation et les capacités de contrôle.

La Guyane doit être traitée comme un point d'appui français en Amérique du Sud. Son intérêt dépasse son territoire propre. Elle renforce la présence nationale dans une zone où la maîtrise des frontières, des flux, de l'énergie et du numérique est déterminante.

La Réunion

La Réunion doit devenir le grand hub français de l'océan Indien. Le projet y concentre les fonctions de continuité territoriale, d'interconnexion régionale, de santé à distance, de logistique, de formation, de numérique souverain et d'autonomie énergétique. Le bénéfice pour la métropole est une base française solide dans l'océan Indien, capable d'appuyer les flux économiques, les situations de crise, les services de santé, les données et la coordination régionale.

Mayotte

Mayotte doit être rattachée pleinement à l'architecture nationale. La priorité est l'accès aux services essentiels, la continuité logistique, la santé de proximité, la montée en

compétences, la connectivité et l'énergie. Le bénéfice national est de renforcer la continuité française dans l'océan Indien et de réduire les ruptures de fonctionnement qui fragilisent l'autorité publique.

Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie doit être pensée comme un pôle du Pacifique. Le programme y applique le socle énergétique, logistique, numérique, sanitaire et de formation. Les datacenters régionaux, les réseaux redondés, les hubs logistiques et les capacités de continuité doivent y être structurés avec un haut niveau de sécurité.

Le bénéfice pour la Nation est une présence française consolidée dans le Pacifique, avec des capacités de données, d'énergie et de résilience.

Polynésie française

La Polynésie française appelle une approche adaptée à la dispersion géographique. Le numérique, les liaisons redondantes, les services administratifs sur place, la logistique et la continuité territoriale y sont essentiels. Dans cette vision, la Polynésie n'est pas un territoire éloigné. Elle devient un ensemble de points d'appui français dans le Pacifique, reliés par des infrastructures numériques et logistiques robustes.

Wallis-et-Futuna

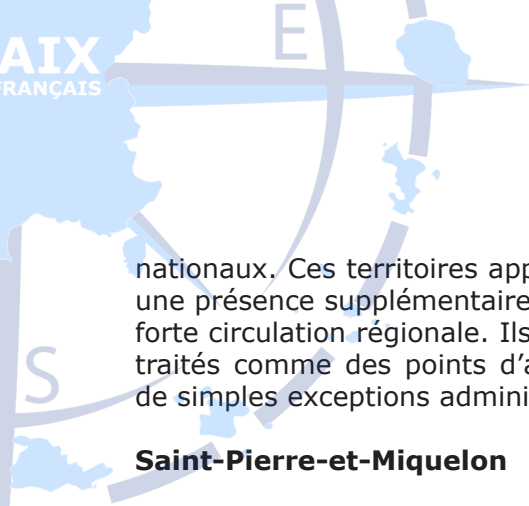
Wallis-et-Futuna doit être intégré au même socle national et bénéficier d'un investissement stratégique dans son développement économique. La logique retenue impose continuité territoriale, santé, numérique, formation, logistique et accès aux dispositifs nationaux. Le bénéfice est politique autant que pratique. Aucun territoire français du Pacifique ne doit rester hors du système commun.

Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Saint-Martin et Saint-Barthélemy s'inscrivent dans la cohérence de l'arc antillais. La priorité est l'interconnexion numérique, la continuité logistique, les services essentiels, la sécurisation des flux et l'accès aux outils économiques



dubuisson2027.fr



nationaux. Ces territoires apportent à la France une présence supplémentaire dans une zone de forte circulation régionale. Ils doivent donc être traités comme des points d'appui, pas comme de simples exceptions administratives.

Saint-Pierre-et-Miquelon

Saint-Pierre-et-Miquelon doit être intégré à la logique de continuité nationale dans l'Atlantique Nord. La même architecture s'applique. Services essentiels, santé, numérique, énergie, logistique et liaison avec la métropole.

Le bénéfice national est la consolidation d'une présence française structurée dans une zone maritime et géographique singulière.

Le bénéfice commun Outre-mer et métropole
Les Outre-mer apportent à la France une présence mondiale réelle. Ils permettent des hubs régionaux d'export, des bases de continuité, des relais numériques, des points de projection, des plateformes énergétiques, des terrains d'innovation en santé à distance, des lieux de résilience climatique et des capacités de souveraineté maritime.

La métropole bénéficie de cette puissance répartie. Les Outre-mer bénéficient d'un État mieux organisé, de systèmes plus fiables, d'infrastructures plus solides et d'une place centrale dans la stratégie nationale. La Nation y gagne une architecture complète. Le territoire national ne se limite plus à un centre et des périphéries. Il devient un réseau de points d'appui français dans le monde.

La discipline financière

Cette stratégie distingue les projets capables de produire des recettes, ceux qui relèvent d'une mission d'intérêt économique, ceux qui demandent une compensation publique et ceux qui produisent d'abord des gains de souveraineté, de sécurité ou d'efficacité. Un État stratège ne peut pas être un État qui dépense sans contrôle. Il investit, mesure, corrige et rend des comptes.

La gouvernance d'exécution

Le projet exige une gouvernance courte, lisible et ferme. Un comité national de suivi doit piloter l'ensemble des grands chantiers. Les comités régionaux doivent adapter l'exécution aux territoires. Les comités ultramarins doivent suivre les trajectoires propres à chaque bassin.

Les grandes décisions doivent être évaluées à 24 mois, 48 mois puis tous les cinq ans. Le pays ne doit plus attendre dix ans pour constater qu'un système ne fonctionne pas. Il doit voir les écarts, comprendre les causes et corriger rapidement.

Le message présidentiel

La France ne peut plus se contenter d'annoncer des réformes. Elle doit reconstruire son fonctionnement. Elle doit réduire les doublons, simplifier les démarches, protéger ses données, sécuriser ses flux, soutenir ses entreprises, moderniser sa santé, organiser son exportation, renforcer sa défense, maîtriser son énergie, intégrer pleinement ses Outre-mer et rendre chaque euro public traçable.

À 5 ans, l'État doit redevenir exécutable.

À 10 ans, la France doit disposer d'infrastructures de souveraineté.

À 20 ans, la Nation doit fonctionner comme un système complet, stable, contrôlable et puissant. La vision est celle d'une France plus simple dans ses démarches, plus forte dans ses décisions, plus sûre dans ses données, plus rapide dans son administration, plus attractive pour l'économie, plus présente dans le monde et plus unie dans ses territoires.

La France ne doit pas seulement réformer ses politiques publiques. Elle doit réorganiser sa structure. C'est la condition pour redevenir une puissance d'ordre, de production, de confiance et de souveraineté.



dubuisson2027.fr

MENTIONS, CRÉDITS ET CONTACT PRESSE

Mentions éditoriales

Document presse - ne constitue pas la profession de foi.

Propriété intellectuelle

© Emmanuel Dubuisson, 2026.

Logos, conception graphique et identité visuelle, Emmanuel Dubuisson.

Slogan « La Paix pour les Français » et conception graphique associée, dépôt e-Soleau INPI, 2026, au nom de : Emmanuel Dubuisson, preuve d'antériorité.

Crédits photographiques

Crédit photographies de studio, Christophe Senehi / Headshot Pro Studio.

Crédit photo autres : Emmanuel Dubuisson, 2026.
Photo réalisée par IA par E. Dubuisson pour le visuel pouvoir d'achat.

CONTACT PRESSE

Email presse@dubuisson2027.fr
Site dubuisson2027.fr

Demandes médias Interviews, plateaux, demandes de visuels, déplacements, informations programme.



dubuisson2027.fr



dubuisson2027.fr